

La Médiation commerciale – CMAR Niveau 3

Le CMAR propose ce module qui s'intègre dans le troisième niveau de formation en médiation, qui, cumulé au niveaux 1 et 2 programmés en 2022, totalisera 171 heures de formation.

*RAPPEL : le **niveau 1 et le niveau 2** ont été programmés en 2022, axé l'un sur la pratique du médiateur, l'autre sur le rôle du conseil en médiation. Le **niveau 3 dans lequel s'inscrit ce module**, représente 10 jours en présentiel et distanciel soit 71 heures de formation pratique et théorique et est programmé sous forme de 6 modules indépendants qui pourront être suivis en 2023 et 2024.*

La formation peut s'adapter aux besoins de formation et aux capacités financières de chacun. Les participants pourront s'inscrire à la formation de niveau 3 comportant 7 modules indépendants, ou à un seulement ou plusieurs des modules de façon indépendante, sans engagement d'inscription aux autres modules. Une priorité d'inscription sera toutefois donnée aux inscrits du cycle complet.

Objectifs pédagogiques

Que vous souhaitiez élargir et maîtriser certains domaines spécifiques d'exercice du médiateur ou comprendre et maîtriser les difficultés propres à la pratique de la médiation, le CMAR a conçu cette formation apportant du perfectionnement à la pratique de la médiation, et la maîtrise dans le domaine spécifique des litiges commerciaux.

- Connaître les problématiques les plus courantes dans les litiges commerciaux,
- S'appropriier les principes de la négociation distributive, afin d'aider la réussite de la médiation commerciale,
- Identifier et utiliser les outils et savoir-faire du médiateur dans les litiges commerciaux

Dates et durée

- **25 septembre 2023** de 9h00 à 17h00 en présentiel

1 journée – 7 heures

tarifs

Prix de 600 € (six cent euros) pour une journée en présentiel (TVA non applicable)

*Prise en charge OPCO possible (FIF-PL, AGEFOS, etc... selon leurs conditions propres)
Ce prix comprend le coût de la formation, les pauses café et le matériel pédagogique*

Siège social : Ordre des Avocats - Palais de Justice – 28 rue Archambaud 97410 Saint Pierre

Informations et inscriptions : messages@cmar.re

www.cmar-mediationarbitrage.com

La Médiation commerciale – CMAR Niveau 3

Prérequis

Justifier d'une solide formation de base à la médiation (Diplôme pratique de 50 heures a minima et pratique de la médiation de 2 ans) ou/et avoir effectué le niveau 1 (certification CMAR) – Ou pratique régulière de la médiation en qualité de conseil.

Les justificatifs de la formation et une brève description de sa pratique devront être adressés au CMAR lors de la demande d'admission.

Pour toute question ou demande de dérogation, adressez-nous votre demande à messages@cmar.re

Lieu

Ile de la Réunion- Dans l'Ouest du Département pour faciliter le trajet aux professionnels du Nord et du Sud de l'île (Le lieu exact sera confirmé)

Contact

Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire, envoyez un email à messages@cmar.re

Accessibilité

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tous besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou besoins en compensation, n'hésitez pas à nous contacter. Notre Référent Handicap : Clotilde PAUVERT (messages@cmar.re)

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

La formation repose sur une alternance équilibrée d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Les apports théoriques se feront selon des méthodes interrogatives et actives.

L'acquisition des compétences sera évaluée tout au long du parcours grâce à des évaluations formatives (quiz et jeux de rôle) et un examen final sous forme de mise en situation servira d'évaluation sommative permettant d'obtenir les certifications.

Intervenant

Patrick VAN LEYNSEELE

Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de New York, Médiateur agréé par la Commission Fédérale de Médiation de Belgique, médiateur référencé CCI, Cepani, bMediation, CMAP, CMAR et MARC, médiateur ad hoc, Formateur en médiation, Président de la commission médiation du Barreau de Bruxelles, co-rédacteur de la loi belge sur la médiation, expert de la commission Justice de la Chambre des Représentants lors de la discussion du projet de loi relatif à la médiation.

Programme détaillé

LA MEDIATION SANS LES LITIGES COMMERCIAUX		
FORMATEUR Patrick VAN LEYNSEELE	<ol style="list-style-type: none"> 1- Difficultés propres aux typologies des conflits rencontrés Les particularités des situations les plus courantes et répertoires des solutions de sortie 2- Les éléments de la négociation 3- La particularité des parties personnes morales Points de vigilance 4- Gestion des personnalités Le savoir-faire du médiateur 5- La négociation distributive Rappel des principes- La valeur ajoutée du médiateur 6- L'utilité des chiffres L'allié du médiateur 7- Autres MARC à mettre en œuvre Atouts et risques de ces outils de la médiation <p>Examen de certification</p>	25 septembre 2023